

# Contrat d'assurance vie Evolution Vie d'Assurancevie.com : de belles dispositions à confirmer

Finances perso / Assurance Vie / Par Frédéric Giquel, publié le 27/07/2016 à 07:00 , mis à jour à 09:25

10  
partages

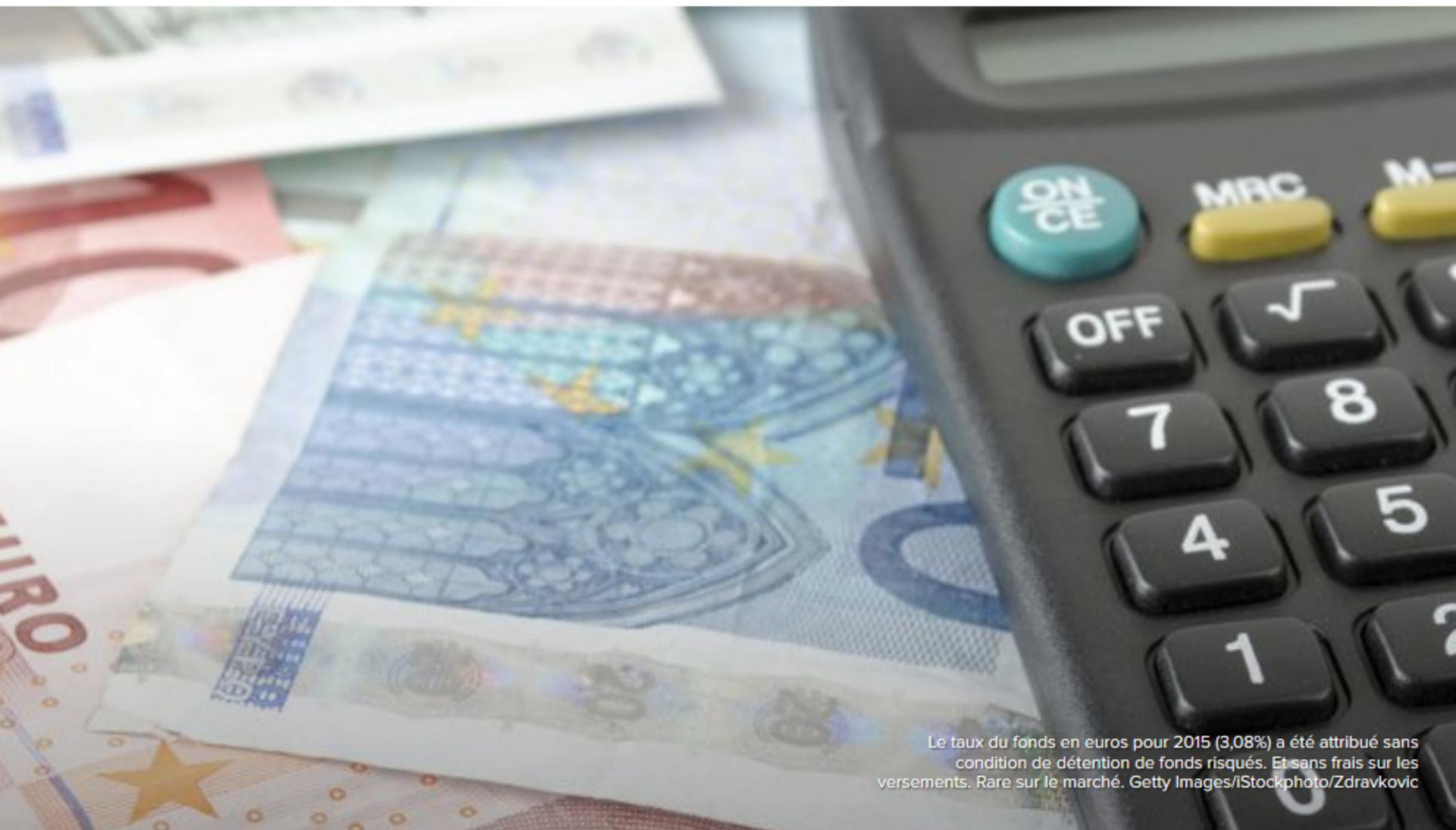
f Partager

🐦 Tweeter

in LinkedIn



🗨 Réagir



Le taux du fonds en euros pour 2015 (3,08%) a été attribué sans condition de détention de fonds risqués. Et sans frais sur les versements. Rare sur le marché. Getty Images/iStockphoto/Zdravkovic

Avec 3,08 % le fonds en euros fait partie des meilleurs du marché. Autre point fort de ce contrat, sa garantie décès incluse, sans surcoût.

Avec Evolution Vie, le courtier d'assurances [Assurancevie.com](http://Assurancevie.com) est le seul à proposer un contrat en ligne, sans frais d'entrée, garanti par la compagnie [Aviva](http://Aviva). C'est en fait un clone du contrat Norwich Libre Option 2 (NLO2) de ce même assureur, avec une tarification bien meilleure. Les frais sur versements y sont nuls et ceux de gestion fixés à 0,60 % sur les fonds risqués (contre 1 % dans NLO2). En outre, tous les arbitrages sont gratuits ! On y souscrit avec 500 euros.

## Garantie décès incluse

Le fonds en euros fait partie des meilleurs du marché, avec 3,08 % l'an dernier après 3,33 % en 2014. Il repose sur Aviva Actif Garanti, un fonds en euros qui existe depuis 1985 et pèse plus de 5 milliards d'euros. Avec 80 supports financiers issus de 23 sociétés de gestion, la palette financière est robuste. A noter : le contrat dispose d'une garantie décès incluse, sans surcoût. Lancé en 2014, il lui reste à confirmer ses belles dispositions dans le temps.

## Notre avis :

Frais, options... : 4/4

Fonds en euros : 4/4

Autres fonds : 3/4